

L'an mil neuf cent quatre vingt, le VENDREDI 1er FEVRIER, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en PREMIERE SEANCE, dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Maxime RIVIERE - Jean Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - André LICHARDY - Valère ROBERT - Gérard LAURET - Jean Claude MONDON - Jack AFFEJEE - Mme Janine POUNY - Mme Valère ROCHE - MM. Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW.KOUN.MA.THON - Fred TANDRYA - Herfort CADET - Antoine PICARD - Paul MAINGARD - Gérard LEFEVRE - Alexandre DE BALBINE - Philippe NATIVEL - Mme Jean Marie KICHENIN - M. Yvon HO.POON.SUNG.

Etaient représentés :

Mme PAYET André..... par M. Jean Claude MONDON
M. Raymond NANDO..... par M. Auguste LEGROS

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale.

NOTA - LE MAIRE

certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 5 février 1980, et que le nombre de conseillers présents a été de 26 sur 40 en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,

A.D. LEGROS